

REPONSES DES CANDIDATS AUX ELECTIONS LEGISLATIVES EN CORREZE JUIN 2022

11 juin 2022

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance, avec la plus grande attention, de votre récent courrier concernant l'implantation de parcs éoliens industriels, en particulier en Corrèze.

Dans le domaine énergétique, notre politique d'appuiera sur le refus de libéralisation du marché des énergies, nous stopperons la privatisation des barrages hydro-électriques et préserverons le caractère national du réseau de distribution d'électricité.

Nous créerons un pôle public de l'énergie incluant EDF et Engie (renationalisés) et nous favoriserons l'émergence de coopératives locales.

Nous sommes favorables, également, à une coordination nationale des implantations d'éoliennes. Enfin, nous encouragerons l'installation d'éoliennes offshore.

Localement, l'éventuelle implantation d'éoliennes sera soumise à une concertation soutenue avec l'ensemble des populations concernées et ne pourra pas être dicté par une simple décision préfectorale.

Par ailleurs, nous sommes favorables au développement des filières éoliennes domestiques. Ces éoliennes seraient d'une taille réduite, et n'auraient pas vocation à être groupé en champs comme c'est le cas pour les parcs éoliens industriels.

En restant à votre disposition, bien cordialement.

Chloé Herzhaft

Bonjour à tous,

Ceux qui me connaissent savent que je suis active, depuis de nombreuses années, dans la lutte contre les parcs éoliens sur notre territoire.

Ceux qui ne me connaissent pas peuvent facilement trouver la preuve de mon engagement dans les journaux (association pour la sauvegarde du cadre de vie du plateau bortoï) et autres mails de ce collectif.

Ma candidature aux élections législatives aura été en grande partie motivée par mon combat contre un projet éolien dans mon village, à St Bonnet près Bort.

Durant ces dernières années, je me suis heurtée à un lobby puissant, qui achète certains élus locaux, à grands renforts de subventions.

J'ai essayé de résister localement, mais en vain. c'est pourquoi, si nous voulons réellement être efficace, il faut se positionner où nous sommes décisionnaires et cela passe par la politique et l'Assemblée Nationale.

Soyez donc certains de mon dévouement et de ma sincérité.

Je suis la seule candidate qui défend la ruralité, sans démagogie, et je peux prouver facilement que j'assume entièrement mes convictions.

Alors, je compte sur vous dimanche prochain, pour que nous puissions enfin faire entendre nos voix à Paris...

Bonne journée.

Amélie Rebière, candidate Le Mouvement de la Ruralité et Résistons, première circonscription de la Corrèze.

Monsieur,

Comme je l'ai exprimé tout au long de mon mandat, je suis **défavorable aux projets éoliens dans notre département**. Plusieurs enjeux s'entremêlent autour du déploiement de l'éolien : cadre réglementaire, retombées fiscales, financement des projets, renouvellement des parcs existants, protection de la nature et des paysages, ...

Pour ma part, plusieurs motivations à ce positionnement :

- sur le plan **touristique et environnemental** : de par la qualité et la diversité de nos paysages, la richesse de notre biodiversité et la protection de nombreux sites, l'éolien en Corrèze n'a pas sa place,
- sur le plan **climatologique** : les données anémométriques du département confirme le faible potentiel de gisement éolien. Il n'est pas l'énergie à développer sur notre territoire,
- sur le plan **financier et économique** : opacité des opérateurs sur les plans de financements, coûts des contrats éoliens pour les finances publiques, durée de vie limitée et coûts de maintenance et de renouvellement exorbitants, filière industrielle locale inexistante, aucune création d'emplois durables...
- Sur le plan **humain et sociétal** : conflit de voisinage, impact sur la valeur des biens immobiliers à proximité ou en visibilité.

Bien cordialement.

Christophe JERRETIE, Député de la Corrèze

Madame, Monsieur

Je vous joins la réponse que nous vous avons communiqué très récemment.

Nous serons à vos côtés pour défendre notre territoire, ses habitants, son paysage, sa faune, face aux agissements peu scrupuleux des promoteurs éoliens !

Bien cordialement
Philippe Brugere

Mesdames et Messieurs du collectif des associations opposées aux parcs éoliens industriels en Corrèze.

Bonjour,

Nous souhaitons apporter quelques éléments de réponse à votre article paru dans la Vie Corrézienne le vendredi 3 juin.

Vous y interpellez les candidats afin de connaître leur position sur le sujet de l'éolien. Notre position est claire et va parfaitement dans votre sens.

Nous souhaitons absolument préserver nos paysages. Des machines d'une hauteur égale ou supérieure à 200m ont un impact visuel considérable. Nous considérons que nos paysages naturels sont notre véritable richesse. Si nous savons les préserver, sans pour autant mettre le territoire sous cloche, ils le deviendront de plus en plus, notamment dans le contexte de bouleversement climatique que nous connaissons.

Nous souhaitons également préserver notre biodiversité. Sans reprendre la totalité de vos arguments, que nous partageons sans réserve, il est évident que ces machines ont des impacts importants sur la biodiversité. Nous sommes très engagés et attentif sur ce sujet.

Nous nous permettrons néanmoins de rajouter un argument à ceux que vous exposez dans l'article.

Ces équipements à proximité d'un village, provoqueront à coup sûr une dévaluation importante du patrimoine bâti des habitants. Dans tous les cas et de manière obligatoire, il faut que la totalité de la population de la collectivité, après une information complète et objective, soit consultée par un référendum local afin que la décision ne repose pas sur les seuls élus du conseil municipal.

Philippe BRUGERE, en tant que président du PNR de Millevaches, a pu obtenir une position courageuse du conseil syndical. En effet, après une information approfondie et une concertation efficace des 124 communes, des 9 EPCI et des trois départements et préfectures, il a pu obtenir un vote quasi unanime lui permettant de rendre des avis négatifs aux projets d'équipement éolien sur la totalité du territoire du PNR (1 opposition et 2 abstentions sur 180 délégués !).

Vous pouvez donc être assurés de la force de notre engagement à vos côtés.

Très cordialement.

Annick TAYSSE
Philippe BRUGERE